



**agir** face à  
**l'enjeu**  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## CAHIER DE CONTRIBUTIONS

Proposition du collectif :

**Utiliser la Monnaie Locale Angevine pour récompenser les gestes éco-responsables**

Contacts obligatoires :

Sylvain BIDART / 06.26.64.14.19 / [sylvain.bidart@gmail.com](mailto:sylvain.bidart@gmail.com)

Florian GUIDAT / 06.73.77.99.27 / [florian.guidat22@gmail.com](mailto:florian.guidat22@gmail.com)

Jürgen Bartelheimer / 02.41.45.67.14 / [jurgen.bartelheimer@wanadoo.fr](mailto:jurgen.bartelheimer@wanadoo.fr)

**Date d'envoi de la proposition : 24/03/2021**



angers loire  
métropole  
communauté urbaine



## LE CHOIX DU SUJET

---

### 1. A quelle fonction vitale se rapporte votre cahier de contribution ?

X Se nourrir

X Se loger

X Se déplacer

X Travailler & Produire

X Consommer

X S'épanouir

X Vivre en bonne santé

## LES CONTRIBUTEURS ET AUTEURS

---

### 2. Quel collectif représentez-vous ? La Friche – Des idées Desjardins

Nous sommes un petit groupe de citoyens qui souhaite profiter de l'occasion donnée de nous exprimer. A l'occasion de ces assises, nous nous sommes posés la question du rôle de la monnaie dans la transition et c'est tout naturellement que nous nous sommes rapprochés d'une initiative portée par une association locale, Agir pour la Transition, qui est à l'origine de la Monnaie à Usage Solidaire et Écologique (MUSE, [www.lamuse-monnaie.fr](http://www.lamuse-monnaie.fr)), déjà en circulation sur le territoire.

### 3. Qui êtes-vous ?

Nous sommes une dizaine de trentenaires, actifs dans des domaines très variés (architectes, enseignant, soignants, artisan, chargé de projet environnement), angevins d'adoption pour la plupart. Aujourd'hui il nous semble important de créer des liens entre les différents acteurs du Territoire portés par une même volonté de transition, en leur proposant des projets commun notamment. C'est dans ce contexte qu'il nous semble opportun de proposer à ALM de soutenir la MUSE dans la démarche présentée ci-dessous.

### 4. Quel est l'objectif principal de votre collectif pour accélérer localement la transition écologique et sociale ?

Plusieurs études présentées en annexe (Réf. 1, 2, 3) démontrent les bénéfices de l'utilisation d'une monnaie locale. Valorisation de l'économie d'un Territoire, Soutien aux entreprises, réduction des coûts de transport de marchandise, dynamisation de l'économie circulaire... Bien que la Monnaie locale permette de répondre à de nombreuses problématiques, dans le cadre des assises de la Transition, nous souhaitons axer nos propositions sur la gestion des déchets, thème que nous savons central pour ALM.

Au travers de ce CAHIER DE CONTRIBUTIONS, nous proposons à ALM de reprendre une idée déjà mise en place par la MUSE et d'utiliser la Monnaie locale comme outil de valorisation des gestes éco-responsables entrepris par les citoyens du Territoire.

## ETAPE 1 - LE TEMPS DU SOUHAITABLE

---

Il est demandé ici de prendre un peu de recul et d'interroger votre vision du futur du territoire. Nous vous rappelons que, même si votre travail se rapporte à une fonction vitale précise, la réflexion est à élargir à une vision plus globale : **Comment la fonction vitale choisie vient servir un avenir agréable et qui donne envie d'être atteint ?**

### 5. A quoi êtes-vous attachés ? Qu'est-ce qui mérite selon vous d'être conservé et sur lequel vous pouvez vous appuyer pour demain ?

Nous sommes attachés à l'implication de chacun sur son Territoire. Tous les citoyens, sans conditions de revenus, doivent pouvoir agir en faveur de la transition écologique. Le rôle de la collectivité est de faciliter cette transition, en veillant à ce qu'elle puisse être entreprise par tous. Nous souhaitons également que les citoyens disposent d'outils pour peser sur les choix économiques du territoire. Nous voyons la MUSE comme un de ces outils.

### 6. Qu'est-ce que vous ne voulez plus ? Qu'est-ce qui n'est plus tenable aujourd'hui et que vous refusez de voir demain ?

Ce qui n'est plus tenable c'est la facilité avec laquelle des produits/services qui ne respectent pas l'environnement et les hommes peuvent être aujourd'hui consommés, sans tenir compte du coût des externalités négatives qu'ils génèrent. Plus largement, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Dans cette même logique, nous ne voulons plus d'une gestion des déchets qui ne réponde pas aux enjeux de demain. Très récemment encore une étude a démontré que malgré la communication et les efforts faits au niveau du recyclage, un pourcentage limité des déchets triés est finalement recyclé. <https://www.franceinter.fr/societe/tri-selectif-qu-est-ce-qui-est-reellement-recycle>

Bien que des circuits de recyclage soient déjà en place, les limites soulevées par l'étude ci-dessus nous laissent penser qu'il est aujourd'hui nécessaire de trouver des leviers permettant de renforcer les mécanismes déjà en place, en incitant les citoyens à mieux trier par exemple.

## **7. Qu'est-ce que vous souhaitez voir changer ? Qu'est-ce qui selon vous nécessite d'évoluer pour que vous puissiez vous appuyer dessus demain ?**

Nous voulons d'un territoire moteur impliquant les citoyens dans la gestion de ses déchets, au moyens d'actions ciblées et de mesures incitatives.

C'est l'exemple de la Muse Mégot (<https://lamuse-monnaie.fr/actualite/la-muse-megot/>). Concrètement, chacun peut aujourd'hui collecter les mégots qu'il croise dans les rues d'Angers et les ramener à un point de collecte (aujourd'hui un réseau de commerçants sur Angers). Ces mégots lui seront échangés contre des MUSEs – Mégot, sorte de bon d'achat utilisables dans un réseau de partenaires à l'échelle locale.

Ce mécanisme peut être appliqué à de nombreux autres déchets comme les bouteilles plastiques, canettes, déchets organiques des professionnels...Peut-être même aux masques anti-covid ?

Les avantages pour ALM, sont multiples :

- Augmenter l'efficacité du tri et ainsi réduire les coûts du traitement des déchets à incinérer, mieux valoriser les matières premières.
- Impliquer les citoyens dans la gestion des déchets et augmenter le pouvoir d'achat des plus modestes
- Grâce à l'utilisation de la Muse comme récompense : alimenter l'économie locale, créer des emplois locaux, relocaliser la production, à terme augmenter les recettes en taxes et cotisations ...

Bien que le meilleur déchet soit toujours celui qui n'est pas produit, nous voyons dans la collecte des déchets un exemple concret et facile à mettre en œuvre de la logique « un éco-geste = une récompense ». C'est bien cette logique que nous souhaitons mettre en avant au travers de ce document.

## **8. Qu'est-ce que vous imaginez pour demain ? Grâce aux réponses précédentes, proposez jusqu'à 4 futurs souhaitables imaginés pour demain ? Commencez vos phrases par « Et si... »**

1. Et si l'agglomération participait à la mise en place de points de collecte pour des déchets bien spécifiques, points permettant à chacun de convertir les déchets qu'il a collectés en Muses ?
2. Et si l'Agglomération garantissait l'utilisation de la Muse en nantissant les billets en circulation ?
3. Et si l'Agglomération favorisait des actions portées par des associations locales en mettant à leur disposition un volume de Muses à distribuer dans le cadre de services rendus à la collectivité ?
4. Et si l'Agglomération favorisait la circulation des Muses en l'acceptant pour le règlement de services publiques, comme par ex ; les entrées dans les piscines, les transports publiques...Peut-être même pour le règlement de taxes locales ?

9. Parmi les 4 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre collectif ? Notez le numéro du futur souhaitable le plus partagé, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

## ETAPE 2 - LE CHAMP DES POSSIBLES

---

A l'étape précédente, vous avez voté pour un futur souhaitable qui représente la **vision positive** que vous garderez à l'esprit pour la suite de la réflexion guidée.

Selon vous, quel(s) serai(en)t le(s) **chantier(s)** qui permettrai(en)t de répondre à la vision positive choisie ? Ce que nous appelons « chantier » est une **proposition d'action concrète** ou **projet concret** qui participe à atteindre l'ambition définie précédemment.

La proposition 1 nous semble prioritaire car elle apporte de la visibilité au projet et permet la mise en place d'actions concrètes accessibles à tous. Elle peut de plus être mise en place tout en conservant le schéma de gestion actuel de la Muse par l'association Agir pour la Transition.

En revanche, si la mise en place de la proposition 1 est un succès et conduit à une augmentation significative du volume de Muses en circulations, la garantie des fonds par un organisme comme ALM (Action 2.) sera nécessaire. Elle permettra le développement, la pérennisation et à l'acceptation par le plus grand nombre de la monnaie locale.

10. Echangez au sein du collectif et citez jusqu'à 5 chantiers qui vous semblent prioritaires à entreprendre et qui viennent servir la vision positive retenue.

1. Mise en place et communication autour de collecteurs de bouteilles en plastique intelligents
2. Organisation de journées de collecte de Mégots  
(<https://ecrivons.angers.fr/processes/JC2020/f/184/proposals/1234> )
3. Appui à une filière de gestion des déchets organiques  
(<http://www.cocycler.com/>)

**11. Parmi les 5 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre collectif ? Notez le numéro de l'idée de chantier la plus partagée, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.**

La proposition 1 recueille le plus d'adhésion car elle existe déjà sous une forme un peu différente dans d'autres territoires et peut être facilement mise en place. Les collecteurs sont également de bons supports de communication permettant de démocratiser le projet et le rôle de la Muse. Ils sont accessibles à tous, et permettent également d'avoir un impact positif sur le pouvoir d'achat des plus modestes.

## **ETAPE 3 - LE CHOIX DES ACTIONS**

---

Vous arrivez à la dernière partie de ce cahier de contributions. Nous vous invitons dans cette dernière partie à être très concret et penser « opérationnel » puisqu'il s'agit ici de tester la faisabilité des actions retenues précédemment.

Ainsi nous vous invitons à répondre précisément aux questions suivantes :

### **ACTION 1 : Concertation ALM / Agir pour la Transition**

**12. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes**

L'objectif premier est pour ALM de prendre connaissance des actions déjà engagées par l'association, de comprendre son fonctionnement, et le rôle que pourrait jouer ALM à l'avenir dans le développement de la Muse.

Enfin, l'objectif est également pour les 2 structures de définir ensemble les contours d'une 1<sup>ère</sup> action commune, comme la mise en place de collecteurs intelligents.

**13. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?**

Pour que les parties se rencontrent, de la bonne volonté avant tout !

A noter qu'à l'avenir, dans le cas où la MUSE connaîtrait un essor significatif, la demande de l'Association « Agir pour la transition », consiste essentiellement à la garantie par ALM des fonds en circulation (Point 2. de la question 8.). Les besoins en financement directs sont donc dans un 1<sup>er</sup> temps assez faibles : tant que les MUSEs restent en circulation, elles ne génèrent pas d'effort financier de la part de l'Agglomération.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, dans le cas d'un essor significatif, l'association aura également besoin de moyens supplémentaires pour assurer la bonne circulation des MUSEs. ALM pourrait également apporter son soutien dans ce contexte.

**14. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?**

Dans les locaux d'ALM, ou peut-être dans ceux d'associations ou entreprises d'insertion ou autres qui collectent les déchets, les traitent et les valorisent. Par exemple Cocycler, la Ressourcerie des Biscottes, ...

**15. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?**

ALM, l'association Agir pour la Transition, et les organismes cités au point 14. dont la liste exhaustive reste à établir.

**16. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée (à partir du 26 mars 2021) ?**

Dans 6 mois (fin 2021)  
Dans 1 an (début 2022)

Avant fin 2022  
 Après 2022

**ACTION 2 : Mise en place de collecteurs intelligents**

**17. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes**

Cette action consiste à disséminer des points de collecte permettant aux citoyens de mettre en œuvre de manière autonome la logique un « éco-geste = une récompense » défendue tout au long de ce cahier.

Aujourd'hui, ces collecteurs intelligents existent déjà et sont proposés par Suez aux Grandes surfaces, à des fins promotionnelles essentiellement. <https://www.reco-france.com/>

Leur utilisation sur l'agglomération pourrait permettre de convertir des déchets recyclables mieux triés en MUSES et permettre ainsi de répondre aux objectifs définis dans ce cahier :

- Impacter positivement la qualité de tri des déchets
- Valoriser les gestes éco-responsables entrepris par les citoyens
- Grâce à l'utilisation de la MUSE : valoriser l'économie locale

**18. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?**

Les détails et la faisabilité de cette proposition doivent être évalués par les services d'Angers Loire Métropole, le service le plus indiqué étant probablement celui dédié à la gestion des déchets.

Afin d'évaluer les besoins financiers, il faudra notamment répondre aux questions suivantes : achat ou location de kiosques ? Gestion des collecteurs ?

**19. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?**

Points stratégiques disséminés dans l'agglomération. Idéalement proche de commerces partenaires du réseau de la MUSE.

**20. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?**

Les citoyens, 1ers utilisateurs et bénéficiaires des collecteurs ! Mais également les commerçants de la ville, peut-être au travers de leur association, et plus largement l'ensemble des partenaires qui pourraient être intéressés par la démarche.

**21. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée (à partir du 26 mars 2021) ?**

Dans 6 mois (fin 2021)

Dans 1 an (début 2022)

Avant fin 2022

Après 2022

## **EN CONCLUSION :**

---

Nous espérons qu'à la lecture de ce cahier, simples citoyens et élus ont pu apprécier la logique que nous souhaitons voir se développer sur notre Territoire. Le cercle vertueux un éco-geste = une récompense couplé à l'utilisation d'une monnaie locale dont l'ADN est à la fois solidaire et écologique devraient aller dans le sens de la transition souhaitée par la Métropole.

Nous espérons également avoir suscité l'intérêt d'Angers Loire Métropole pour ce mécanisme à la fois pédagogique et vertueux, qui peut être appliqué à de nombreux secteurs. Quelques idées de gestes éco-responsables dont la pratique pourrait être encouragée par la logique développée ici : la consommation éco-responsables basée sur une agriculture durable et locale, les services environnementaux, l'utilisation de moyens de transports alternatifs, l'utilisation d'énergie propres...Il faudra bien entendu trouver des moyens permettant de recenser et quantifier ces gestes pour mieux les convertir en MUSEs. Mais si le projet est soutenu par Angers Loire Métropole, que la MUSE devient une monnaie de référence dans le Territoire, utilisée par les collectivités, chaque éco-geste devrait pouvoir trouver sans trop de difficultés sa juste récompense !

Au-delà des propositions concrètes développées dans ce cahier, nous souhaitons également entamer avec ALM une démarche plus globale sur l'utilisation des MUSEs dans le territoire, afin que cette monnaie remplisse pleinement son rôle de levier pour la Transition écologique. Pour que la monnaie impacte l'ensemble des fonctions vitales citées en 1., nous espérons donc que ce cahier sera le point de départ de futures discussions entre ALM, l'association Agir pour la transition, les différents acteurs du territoire contactés lors de la réalisation de ce cahier (GAB Anjou, Produit en Anjou, Les vitrines d'Angers, Les acteurs de l'économie circulaire cités ci-dessus...) et enfin les citoyens souhaitant s'impliquer dans la démarche !

## ANNEXES – REFERENCES

---

### Références

1. Note d'information de l'institut Veblen pour les réformes économiques  
« Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales »  
[https://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/investissement\\_ecologique\\_et\\_monnaies\\_locales\\_blanc\\_perrissin\\_fabert.pdf](https://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/investissement_ecologique_et_monnaies_locales_blanc_perrissin_fabert.pdf)
2. Rapport de l'ADEME : Les Monnaies Locales Complémentaires  
Environnementales - Etat des lieux, impacts environnementaux et efficacité  
economique  
[https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/monnaies\\_locales\\_complementaires\\_17\\_01\\_17.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/monnaies_locales_complementaires_17_01_17.pdf)
3. Rapport parlementaire : Mission d'étude sur les monnaies locales  
complémentaires et les systèmes d'échange locaux  
[https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport\\_monnaies\\_locales\\_complementaires\\_1.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_monnaies_locales_complementaires_1.pdf)

### Exemples d'autres monnaies locales

4. L'Eusko au pays basque: <https://www.euskalmoneta.org/>
5. La Gonette à Lyon : [www.lagonette.org](http://www.lagonette.org)
6. La Sol violette à Toulouse : [www.sol-violette.fr](http://www.sol-violette.fr)
7. La WIR en Suisse : <https://www.wir.ch/fr/>
8. Le Bristol Pound en Angleterre : <https://bristolpound.org/>